

Permis de conduire : la municipalité donne « un coup de pouce » aux jeunes

La municipalité de Guénange, en lien avec le CCAS, va aider financièrement plusieurs jeunes de la commune dans le financement de leur permis de conduire. En échange, les bénéficiaires effectueront quelques heures de bénévolat au service de la collectivité.

Le Républicain Lorrain – 27 oct. 2023 à 22:12 – Temps de lecture : 2 min



En échange d'heures de bénévolat auprès de la commune, plusieurs jeunes vont recevoir une aide financière pour financer leur permis de conduire.

Pour l'obtention du permis de conduire, la municipalité de Guénange met en place un dispositif "Coup de pouce", destiné à faciliter son financement pour les jeunes Guénangeois. Fin septembre, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a lancé pour la première fois son programme baptisé "Objectif Permis".

En présence du maire Pierre Tacconi et de l'adjoint aux affaires sociales Marc Schivre, sept jeunes guénangeois se sont engagés dans cette initiative qui promet d'apporter un changement significatif dans leurs vies.

Alléger le fardeau financier du permis de conduire

Ce projet est le fruit d'une collaboration fructueuse entre la mairie de Guénange et l'auto-école Jeannot. La municipalité a décidé de soutenir cette démarche en offrant aux jeunes participants une subvention de 500 €, en contrepartie de 25 heures de bénévolat au service de la collectivité. Ce geste vise à alléger le fardeau financier que représente le permis de conduire pour de nombreux jeunes, tout en leur offrant l'opportunité d'acquérir une compétence clé pour l'emploi.

La cérémonie a revêtu un caractère solennel lorsque le maire a signé avec les jeunes participants la charte d'engagement liant les deux parties autour du projet. Il a profité de l'occasion pour souligner l'importance cruciale du permis de conduire dans la société actuelle, affirmant que « le permis coûte cher, mais il est indispensable pour décrocher un emploi ». Il s'est dit « ravi de pouvoir mettre en place ce type de projet » qui s'inscrit dans la dynamique du CCAS.

Après la signature des chartes, l'atmosphère solennelle s'est rapidement transformée en un moment de convivialité et d'échanges, où les jeunes et les élus ont pu discuter librement de leurs aspirations et de l'impact positif que ce projet pourrait avoir ainsi que sur les modalités des 25 heures de bénévolat. Le succès de ce programme incite le CCAS à relancer le dispositif en début d'année pour permettre à plus de jeunes de bénéficier de cette opportunité.